

**INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES – HOMMES 2023**

Publié en mars 2024

**OBJECTIFS DE PROGRESSION 2024**

Pour l'année 2023, la société INT'AIR MEDICAL a obtenu la note globale de **80/100** en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

La note obtenue au titre de l'année 2023 se répartit comme suit :

- Indicateur écart de rémunération : **40/40**
- Indicateur écart de taux d'augmentation **15/35** ;
- Indicateur retour de congés maternité/adoption : **15/15**
- Indicateur hautes rémunérations : **10/10**

La société a donc obtenu les notes maximales sur l'indicateur d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes ; l'indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité et l'indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Concernant l'écart de taux d'augmentation, les efforts doivent être poursuivis.

En conformité avec les exigences du législateur et en droite ligne avec sa politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la Société s'est alors fixée pour ambition, pour l'année 2024, de faire progresser cet indicateur, seul pour lequel la note maximale n'a pas été atteinte.

➤ **Indicateur écart de taux d'augmentation :**

La Société se fixe pour objectif de revenir au plus près de la note de 35/35.